Vallée des Loisirs Lafrançaise

La Vallée des Loisirs s'étend au sein d'un espace naturel de plus de 20 hectares largement boisé, à quelques minutes à pied du bourg de Lafrançaise. Vous y trouverez toute l'année des activités de plein air, tournées autour de la pratique sportive et de la détente !

L'année 2025 marque une nouvelle étape pour la base de loisirs, avec :
- une zone de baignade aménagée avec plage de sable
- un parc aquatique
- un espace de jeux d'eau
- une offre de restauration
- une zone pour le canotage
- des pontons de pêche
- de nouveaux jeux pour les plus petits.
- et un futur pumptrack à l'automne 2025

Retrouvez ces informations sur : www.lafrancaise.fr

Activités de plein air, toute l'année

- Parcours sportif
- Accrobranche *Jeunes*
- Jeux pour enfants
- Balade à dos d'âne*
- City stade
- Toboggan quatre saisons
- Mur d' escalade
- Cheminement piéton

Activités sportives sur le lac

Soumises à réglementation

- Pêche *Permis fédéral*
- Canotage** *Activité gratuite*
- Parc aquatique*** *Activité payante*
- Toboggan aquatique *Activité gratuite de 13h à 19h*
- Poste de secours
- Poste de surveillance
- Zone aménagée pour la baignade****
- Zone interdite à la pratique des sports nautiques
- Bouées délimitant les espaces réglementés

Commodités

- WC
- Point d'eau
- Zone réservée aux barbecues
- Espace restauration*****
- Table de pique-nique
- Casiers verrouillables

Horaires 2025

* ***Bon'âne-Venture*** ouvert toute l'année (tél. : 07.70.05.37.51)

** Location des engins nautiques (pédalos, paddle, canoë) tous les jours de 14h à 18h (heure de retour), du 01/07 au 31/08

*** ***Aquapark*** ouvert tous les jours de 13h à 19h, à partir du 28/06 au 31/09 (tél. : 07.85.70.16.75)

**** Baignade surveillée et jeux d'eau tous les jours de 13h à 19h du 01/07 au 31/08

***** Restaurant ***La Guinguette*** ouvert tous les jours, midis et soirs de 11h à 00h (tél. : 05.63.65.97.76 ou 07.85.70.16.75)

Lafrançaise

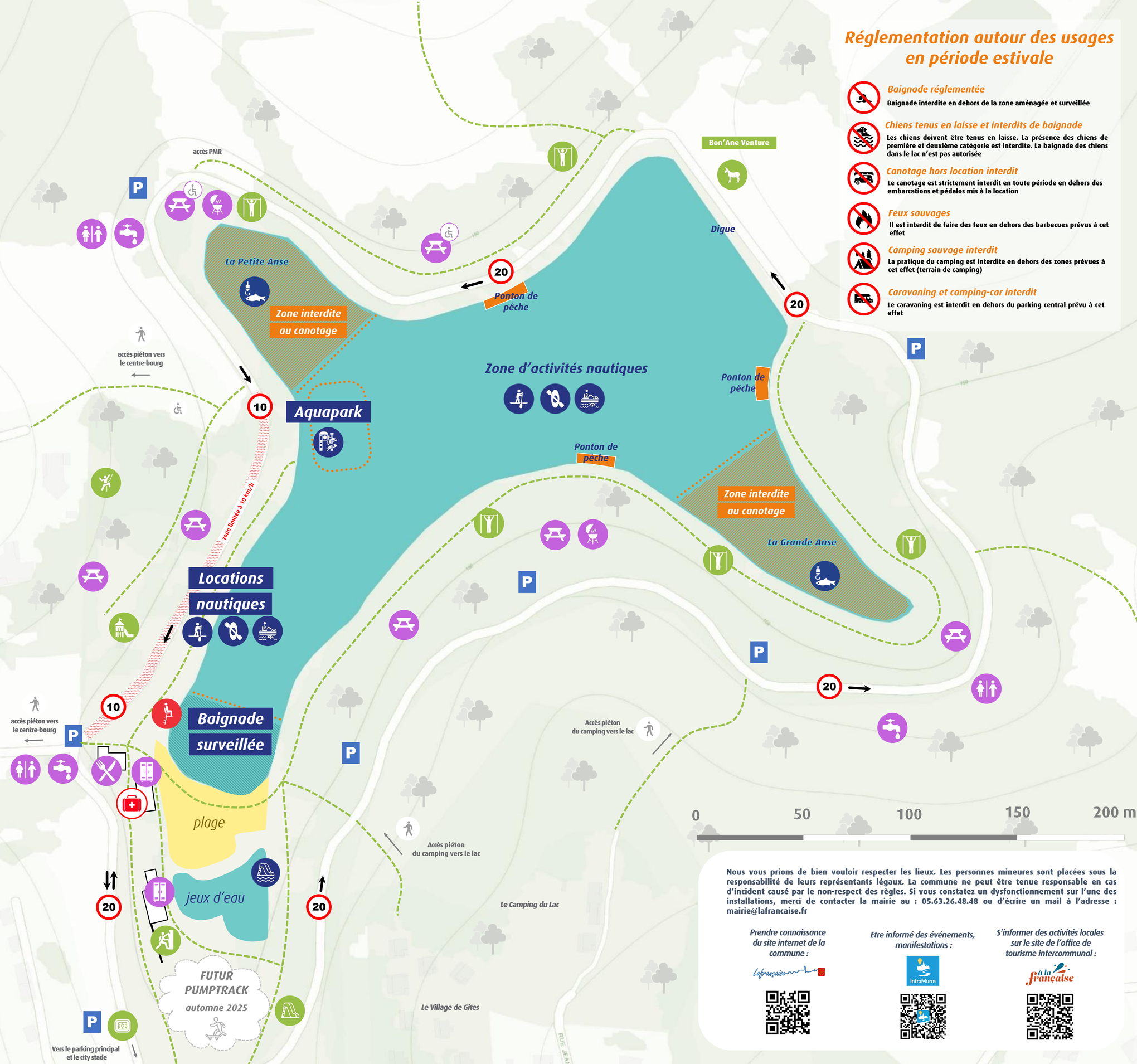

Réglementation autour des usages en période estivale

Baignade réglementée
Baignade interdite en dehors de la zone aménagée et surveillée

Chiens tenus en laisse et interdits de baignade
Les chiens doivent être tenus en laisse. La présence des chiens de première et deuxième catégorie est interdite. La baignade des chiens dans le lac n'est pas autorisée

Canotage hors location interdit
Le canotage est strictement interdit en toute période en dehors des embarcations et pédalos mis à la location

Feux sauvages
Il est interdit de faire des feux en dehors des barbecues prévus à cet effet

Camping sauvage interdit
La pratique du camping est interdite en dehors des zones prévues à cet effet (terrain de camping)

Caravaning et camping-car interdit
Le caravaning est interdit en dehors du parking central prévu à cet effet

Nous vous prions de bien vouloir respecter les lieux. Les personnes mineures sont placées sous la responsabilité de leurs représentants légaux. La commune ne peut être tenue responsable en cas d'incident causé par le non-respect des règles. Si vous constatez un dysfonctionnement sur l'une des installations, merci de contacter la mairie au : 05.63.26.48.48 ou d'écrire un mail à l'adresse : mairie@lafrancaise.fr

Prendre connaissance du site internet de la commune : Lafrançaise

Etre informé des événements, manifestations : IntraMuros

S'informer des activités locales sur le site de l'office de tourisme intercommunal : à la française